

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Pour éviter le piège d'une jonction autoroutière meurtrière

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Les mesures prises pour fluidifier le trafic sur la route du Nant d'Avril, qui ont accompagné l'arrivée d'IKEA, ont permis de dégager des bouchons ce seul endroit. Ailleurs, Vernier explose sous le trafic de transit. Les routes de Peney et de Louis Pictet croulent sous les camions des zones industrielles de ZIBAY, ZITUIL, ZIMOGA, ZIMEYSA.

Entrer ou sortir de Vernier est devenu un enfer pour les habitants et même pour les usagers des zones industrielles. A tel point d'ailleurs que les entreprises sont les premières à ne plus vouloir s'installer dans ces zones comme le souhaiterait l'Etat. Echappera-t-on grâce aux bouchons actuels à de futurs déclassements en zones industrielles ?

Ce n'est pas l'option prise par le Conseil d'Etat. Dans son point de presse du 27 juillet 2012, il déclare en effet : *« Des aménagements routiers majeurs sont également à l'étude, comme la création d'une nouvelle desserte sur le plateau de Montfleury et la création d'une nouvelle demi-jonction autoroutière au lieu-dit Vernier-Canada. »*

Cette jonction autoroutière n'arrive pas à cet endroit par hasard. Elle fait écho à la réponse donnée par le Conseil d'Etat, le 8 décembre 2011, à une motion qui lui avait été renvoyée le 3 décembre 2010, *« pour la création d'une nouvelle route sur le plateau de Montfleury (commune de Satigny) »* (M 1986). Dans sa réponse, le Conseil d'Etat mentionnait déjà sa volonté d'aller de l'avant dans l'adaptation du réseau routier à l'agrandissement futur des zones industrielles : *« L'adoption par le Grand Conseil de cette motion est concomitante à ... la réalisation de deux giratoires et d'une desserte dite « rue de la Maison Carrée » dans la zone de développement industriel et artisanal du Bois-de-Bay. Celle-ci jouxte la zone industrielle de Meyrin et Satigny (ZIMEYSA) élargie, un périmètre identifié par le Plan directeur cantonal 2030 et sur lequel sont projetées la densification et l'extension des actuelles zones industrielles situées sur les communes de Satigny, de Meyrin et de Vernier. Dans le cadre de cette projection issue du Plan directeur cantonal, plusieurs mesures d'aménagement sont à l'étude : outre la requalification de la route de Peney en avenue urbaine, la création de la route du plateau de Montfleury – un nouveau barreau routier situé entre la route du Mandement et la route de Peney – devra permettre de relier cette dernière à la route de Satigny et d'offrir ainsi une nouvelle desserte de la zone d'activité planifiée. Ce nouveau barreau devra également permettre, dans un second temps et en fonction des résultats de l'étude de faisabilité menée en collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU), d'offrir au trafic en provenance de la rive gauche et de Haute-Savoie un accès direct à une nouvelle demi-jonction autoroutière à hauteur de la route du Canada, située sur la commune de Vernier. »*

Il est dès lors certain qu'une nouvelle route sur le plateau de Montfleury verra le jour et que cette dernière sera reliée à une nouvelle jonction autoroutière qui passera là où se situe aujourd'hui la route du Canada.

Ces mesures réduiront sans doute le trafic de transit allant et provenant de la Haute-Savoie, d'où sont issus, il est vrai, la majeure partie des travailleurs. Le reste du trafic risque de continuer à emprunter les routes actuelles, pour rejoindre l'autoroute en direction de Lausanne, à moins qu'entretiens le projet n'évolue d'une semi jonction vers une jonction autoroutière complète, à l'instar que ce qui s'est également passé avec la jonction actuelle de Vernier.

Il est cependant certain que si ces ouvrages se réalisent en surface, le corridor biologique reliant les bois de Merdisel à ceux de Chébé et aux rives du Rhône sera définitivement sacrifié. En lieu et place, l'endroit deviendra un piège mortel pour la faune et un nouvel enfer pour les riverains.

L'accès actuel au bois de Chébé et au Rhône dont profitent quotidiennement les promeneurs en provenance de Vernier serait aussi sacrifié, alors même que tout a été mis en œuvre pour préserver ce cheminement de randonnée pédestre et même l'embellir par la plantation cette année d'un verger, de haie d'espèces indigènes et de chênes séculaires.

Compte tenu du fait que le Conseil d'Etat entend étudier ses ouvrages en concertation avec les communes impliquées, il est impératif que notre Conseil administratif, qui connaît le terrain et les enjeux, mette tout en œuvre pour préserver la qualité de vie des habitants et leur environnement naturel.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif:

- À mettre tout en œuvre pour que la jonction autoroutière prévue au Canada ne se réalise pas en surface, et rejoigne la future route de Monfleury après avoir traversé la route de Peney et non avant.
- À maintenir voire rétablir, avec le concours de la commune de Satigny, le passage important pour la faune et les habitants entre les Bois de Chébé et de Merdisel et les milieux naturels connexes.
- À tenir informé le conseil municipal de l'avancement de ce projet, des tracés et des solutions retenues.

Pour l'UDC :
Christina Meissner

Pour le MCG :
Thierry Cerutti